

SIGNATURE DE LA CONVENTION CADRE PETITES VILLES DE DEMAIN

VALANT OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE

DES COMMUNES DE CAZOULS-LÈS-BÉZIERS ET DE COLOMBIERS

Ce jeudi 06 juillet 2023, Pierre CASTOLDI, sous-préfet de Béziers représentant le préfet de l'Hérault et les services de l'Etat, René MORENO représentant la présidente de la Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée, Séverine SAUR représentant le président du Conseil Départemental de l'Hérault, et Jean-Jacques HALADJIAN, directeur territorial de la Banque des Territoires, ont signé la convention cadre valant opération de revitalisation du territoire (ORT) avec Alain CARALP maire de Colombiers et président de la Communauté de Communes de La Domitienne, et Philippe VIDAL maire de Cazouls-lès-Béziers.

Les deux communes, qui bénéficient du programme « PETITES VILLES DE DEMAIN » (PVD) supervisé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, sont en effet associées dans cette démarche qui a vocation à accompagner la revitalisation et le développement des petites villes à l'échelle communale et intercommunale.

La convention-cadre valant ORT signée par l'ensemble des partenaires cristallise ainsi un projet de territoire qui se veut ambitieux sur le plan de l'attractivité, mais aussi en cohérence avec les enjeux de maîtrise de l'urbanisation et de préservation de l'environnement.

La phase opérationnelle du dispositif Petites Villes de Demain est à présent enclenchée pour les deux communes et leur territoire. Des actions ciblées seront menées en matière d'habitat, de redynamisation des centres anciens, de soutien à l'activité économique de proximité, de réaménagement des espaces et équipements publics, ou encore de développement touristique et culturel.

L'outil ORT s'appliquera lui sur un secteur d'intervention davantage restreint autour des cœurs de village pour soutenir le développement et la requalification de l'habitat. Il permet en particulier la mobilisation d'outils juridiques et fiscaux, que ce soit des mesures coercitives ou incitatives, visant à favoriser la rénovation de l'habitat et du cadre de vie de ces centres anciens.

Plusieurs projets structurants sont déjà en cours d'élaboration :

A Colombiers plusieurs chantiers doivent accompagner la démarche Grand Site de France autour du canal du midi. Il s'agit de développer l'offre d'hébergement touristique (hôtellerie, camping-cars), de requalifier et moderniser le port et ses abords, de développer des aires de détente par la création de parcs en ville, et améliorer le lien entre les 2 rives du canal, avec un projet de passerelle pour les modes doux. La commune veut également limiter et contrôler son extension et va engager l'urbanisation des derniers secteurs potentiels dans une démarche encadrée, avec notamment la construction de programmes destinés aux catégories de population ayant plus de difficultés à se loger (résidence senior sociale, projet d'habitat inclusif).

A Cazouls-lès-Béziers, les interventions sur le cœur de village visent à accompagner les propriétaires pour l'amélioration du bâti, et à lutter contre les situations d'habitat dégradé ou indigne. Des démolitions ciblées participeront aussi à aérer le centre ancien et améliorer le cadre de vie.

Par ailleurs, la commune est déjà engagée sur plusieurs opérations pour développer son offre d'équipements publics notamment sportifs (stades et équipements nouveaux dans la plaine de l'Enclos) et culturels avec la rénovation du centre François Mitterrand et le projet d'un auditorium. Les aménagements autour de l'ancienne gare et de la voie verte sont également largement engagés et participent à l'émergence d'une vocation touristique.



**Cazouls
lès Béziers**



**VILLE DE
Colombiers**
Canal du Midi

